



Confédération Paysanne

Syndicats pour une agriculture paysanne
et la défense de ses travailleurs

Membre de la Coordination Paysanne Européenne et de Via Campesina

LETTRE OUVERTE

A l'attention du Ministre de l'Agriculture et de la Pêche
Monsieur Michel Barnier
78 rue de Varenne - 75 007 Paris

Objet : Situation des éleveurs porcins, en rapport avec les modalités de fixation du prix du porc

Bagnolet, le 20 novembre 2008

Monsieur le Ministre,

Comme vous le savez le secteur porcin connaît de nouveau une crise due à une surproduction. Lors du conseil de direction spécialisé filières viandes blanches le 13 novembre 2008, l'Office de l'Elevage a en effet confirmé la fermeté de l'offre européenne (+0,8%). En France, « depuis un an, l'indice moyen est resté nettement inférieur à 7. La trésorerie des éleveurs s'est nettement dégradée » (Office de l'Elevage, CDS viandes blanches). L'absence d'outils de régulation ne permet pas d'empêcher ces crises et provoque la disparition de nombreux paysans et d'emplois.

Vous avez souhaité instaurer des mesures exceptionnelles sur le porc lors de la conférence sur le revenu le 12 novembre dernier. Les outils que vous proposez (restitutions et droit de stockage) sont utilisés à chaque crise et n'ont pas d'impact positif. Les restitutions constituent finalement un gaspillage de l'argent du contribuable pour se débarrasser des excédents sans jamais s'attaquer aux causes de la surproduction. En réutilisant les restitutions à chaque crise, le secteur de la production n'est pas amené à rechercher des solutions internes durables. Le stockage privé, quant à lui, prolonge les crises en étalant un volume excédentaire sur une période plus longue. Ces mesures ne soulageront donc pas le marché et ne permettront pas d'offrir un revenu décent aux producteurs, à moins qu'elles soient accompagnées d'une diminution de la production (baisse du poids de carcasse, diminution du cheptel truies).

Aujourd'hui, le marché du porc fonctionne sur une absence de transparence et sur un cadran qui ne reflète pas la réalité de l'offre et de la demande. Par ailleurs, le poids moyen d'abattage ne cesse d'augmenter ce qui accentue encore un peu plus la baisse des prix.

Au niveau national, nous demandons un nouvel outil de fixation du prix et un mécanisme de réduction du poids de carcasse (en temps de crise) afin de réduire la production. Nous sommes convaincus que ces mesures nationales n'auront d'impact que si elles sont également encadrées au niveau européen. En outre, la Politique agricole commune doit intégrer des outils de maîtrise et de répartition.

Nous vous invitons à étudier nos demandes et sommes à votre disposition pour en discuter dans les plus brefs délais.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, nos sincères salutations.

Pour la Confédération paysanne,

Pierre Brosseau, Responsable de la commission porc et

Représentant au Conseil de Direction Spécialisé filières viandes blanches.

Véronique Villain, Secrétaire Générale de la Confédération paysanne.

Contacts : Pierre Brosseau : 02 40 42 68 03

Véronique Villain : 06 12 94 51 18

104 rue Robespierre - 93170 Bagnolet - Tel. 01 43 62 04 04 - Fax. 01 43 62 80 03

contact@confederationpaysanne.fr - www.confederationpaysanne.fr